

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Séance(s) du jeudi 16 mai 2013

Articles, amendements et annexes



SOMMAIRE

239^e séance

ANALYSE DES SCRUTINS	3
----------------------------	---

240^e séance

INTERDICTION DES LICENCIEMENTS BOURSIERS	5
--	---

239^e séance

ANALYSE DES SCRUTINS

Scrutin public n° 519

Sur la motion de rejet préalable présentée par M. Christian Jacob sur la proposition de loi portant amnistie des faits commis à l'occasion de mouvements sociaux et d'activités syndicales et revendicatives.

Nombre de votants :	124
Nombre de suffrages exprimés :	124
Majorité absolue :	63
Pour l'adoption :	25
Contre :	99

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (292) :

Contre..... : 86 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s): M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale) et Mme Sandrine **Mazetier** (Président de séance).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour..... : 18 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (30) :

Pour..... : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre..... : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre..... : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre..... : 10 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (8) :

Pour..... : 1 Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 520

Sur la motion de renvoi en commission présentée par M. Bruno Le Roux sur la proposition de loi portant amnistie des faits commis à l'occasion de mouvements sociaux et d'activités syndicales et revendicatives.

Nombre de votants :	118
Nombre de suffrages exprimés :	112
Majorité absolue :	57
Pour l'adoption :	95
Contre :	17

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (292) :

Pour..... : 95 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre..... : 3 MM. Serge **Janquin**, Michel **Lefait** et Jean-Jacques **Urvoas**.

Abstention..... : 1 M. Jérôme **Guedj**.

Non-votant(s): M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale) et Mme Sandrine **Mazetier** (Président de séance).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196)**Groupe de l'union des démocrates et indépendants (30) :**

Abstention..... : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre..... : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre..... : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre..... : 10 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (8) :

Abstention..... : 1 Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.